



Le conflit d'intérêt de Bénédict Fontanet

Paru le Jeudi 10 Janvier 2008

olivier chavaz

BLANCHIMENT - L'avocat genevois a démissionné de la Banque de patrimoines privés.

L'hémorragie se poursuit à la tête de la Banque de patrimoines privés (BPP), indirectement secouée par l'affaire du cercle de jeux le Concorde, à Paris. Après l'incarcération à Marseille du président de la BPP, le banquier François Rouge^[1], le numéro deux du conseil d'administration, Bénédict Fontanet, a démissionné à son tour. Il a été remplacé par André Bender, selon les indications fournies sur le site internet de la banque. «J'ai jugé préférable de remettre mon mandat car ma position m'exposait à un conflit d'intérêt», a déclaré l'avocat genevois au Temps.

En effet, Bénédict Fontanet se trouve aussi être administrateur unique de la société Sextius SA, à travers laquelle François Rouge a réalisé plusieurs investissements en France en compagnie d'un homme d'affaires corse à la réputation sulfureuse, Paul Lantieri. Ce dernier est d'ailleurs en fuite depuis plus d'un an.

Détenu à la prison des Baumettes, François Rouge a été inculpé en décembre dernier d'association de malfaiteurs et de blanchiment d'argent. C'est notamment l'argent qu'il a investi dans le Concorde qui lui vaut ces ennuis judiciaires. Soupçonné d'être une source de juteux profits clandestins alors qu'il n'est officiellement qu'une association à but non lucratif, l'établissement a été fermé il y a quelques mois. Un clan mafieux corse, rival des investisseurs Lantieri-Rouge, aurait tenté d'en prendre le contrôle, donnant lieu à des tensions et des affrontements physiques. Au total, près d'une vingtaine de personnes ont été arrêtées en France, dont l'ancien superflic Paul Barril. Proche de François Rouge, Bénédict Fontanet pourrait ainsi être auditionné par les enquêteurs français. Le Temps révèle en outre qu'une partie des sommes en jeu (quelque 2 millions de francs) est le fruit d'un prêt accordé par la BPP à François Rouge. Alors que la banque genevoise avait jusqu'ici insisté sur l'absence de lien entre elle et les mésaventures «privées» de son ex-président. olivier chavaz

Note : ^[1]Notre édition du 5 décembre 2007. M.Rouge est aussi actionnaire à 25%.